

Street View: pour l'ONG Privacy International Google est criminel

Données personnelles des internautes collectées « [par erreur](#) » ou non par Google ? Le 9 juin, le moteur de recherche publiait [le rapport, le disculpant](#), de **Stroz Friedberg**, expert en sécurité informatique issu d'un cabinet indépendant. L'ONG [Privacy International conteste le rapport](#).

« *L'audit montre que le système de Google [...] séparait intentionnellement les données cryptées et non cryptées et enregistrait systématiquement ces dernières. C'est comme mettre sur écoute un téléphone sans autorisation* », affirme l'ONG.

Quid de la culpabilité de Google ? Depuis 2008, les Google Cars parcourent les Etats-Unis et le monde en prenant des photos pour alimenter le service de navigation virtuelle de l'entreprise californienne, Street View. Au cours de « ces reportages », les caméras multidirectionnelles dont sont équipées les voitures ne s'attachent pas qu'au paysage. Elles scannent aussi les réseaux wifi ouverts (non protégés).

Légère accalmie, aucune coordonnée bancaire collectée selon l'expert

Juin 2009, [Google reconnaît ses torts](#) par la voix de son Pdg, **Eric Schmidt**. « *Nous nous sommes plantés* », déclare ce dernier dans une interview au *Financial Times* le 3 juin. Il va même jusqu'à reconnaître que des « *coordonnées bancaires* » peuvent se trouver parmi les données collectées. A partir de ce moment là, Google, certaines fois si arrogant, collabore avec les Commissions Nationales Informatique et Libertés de différents pays et déclare mettre à disposition les différentes données collectées aux organismes de protection des libertés individuelles. Des enquêtes sont d'ailleurs ouvertes en Allemagne et la CNIL française réalise un contrôle.

Quelques jours plus tard, un porte-parole du moteur de recherche a beau assurer par e-mail à l'agence de presse Associated Press que « [Google n'a rien fait d'illégal](#) et [qu'ils travaillent] avec les autorités compétentes pour répondre à leurs questions et inquiétudes », les enquêtes se multiplient. Après l'Allemagne, [l'Australie](#) et plusieurs états américains (Connecticut...) déterrent aussi la hache de guerre et lance la justice aux trousseaux du moteur de recherche.

Le [rapport](#) établi par Stroz Friedberg et publié le 9 juin par Google indique toutefois que le logiciel (l'ingénieur auteur de ce logiciel est sous le coup d'une enquête interne) était configuré uniquement pour enregistrer les données non encryptées, il ne pouvait donc pas enregistrer les communications de type bancaires. Un bon point pour Google ?

Sûrement mais ce n'est pas suffisant aux yeux de Privacy International. Fer de lance de la défense de la vie privée, l'ONG dénonce, quoi qu'il en soit, les pratiques de Google. Dans la mesure où le logiciel utilisé pour la collecte d'images pour Google Street View sert bien à enregistrer des données personnelles sans rapport avec les besoins du service de navigation virtuelle, le moteur de recherche est coupable.